

Le Grand Débat National
Compte-rendu de la consultation sur la fiscalité et les dépenses publiques
Maison des associations du 7^e arrondissement
Le 22 février 2019

Madame Philippine HUBIN, Adjointe au Maire, Déléguée à la Famille, au Lien intergénérationnel et au Handicap, remercie le public pour sa présence ainsi que l'animateur qui s'occupera de la bonne tenue des échanges.

L'**animateur** introduit la séance. Il énonce les règles du débat puis fait un rappel sur la situation fiscale française en s'appuyant sur la note rédigée par le gouvernement français qui sera un support pour cette consultation.

Ce document rappelle la **particularité de la situation française**. Avec des taux de dépenses publiques et de prélèvements obligatoires s'élevant respectivement à 56% et 45,3% du PIB, la France présente dans ces domaines les **chiffres les plus élevés des pays développés**. Le document détaille ensuite la **répartition de 1000€ de finances publiques en fonction des différents postes**. 50% sont dédiés au financement de la protection sociale, dont les retraites. Par ailleurs, les impôts et les prestations sociales permettent une redistribution des revenus aujourd'hui sans égal dans les autres pays européens développés. Il est souligné que **le niveau de vie des 20% les plus pauvres en France est augmenté de 75% par ces mécanismes de redistribution**. Il est également rappelé que la France a choisi un **régime de retraite par répartition** et non par capitalisation et que le gouvernement réfléchit actuellement à une réforme de ce système. L'animateur attire enfin l'attention des participants sur la **compétitivité** de l'économie française qui présente un **coût du travail horaire relativement important**, pouvant constituer un frein à l'activité.

L'**animateur** invite l'assemblée à réagir sur ce constat et à faire ses remarques.

La séance est articulée en deux temps. Le premier temps vise à exposer **les constats** des citoyens sur la situation en matière de fiscalité et de dépenses publiques. Dans un deuxième temps, ils sont invités à faire part de **leurs propositions de réformes et d'améliorations sur le sujet**.

I- Constats : la situation en matière de fiscalité et de dépenses publiques

Un habitant demande si le document du gouvernement explique la **complexité du système fiscal**. À titre d'exemple, il cite un booklet de 388 pages disponible sur le site internet impots.gouv permettant aux particuliers de calculer leurs impôts et comptant plusieurs milliers de cases.

L'**animateur** répond que cette complexité n'est pas évoquée dans la note du gouvernement.

Un habitant regrette qu'il ait fallu en arriver à une telle situation de crise pour avoir des informations claires et précises sur les recettes et les dépenses de l'État. Il propose que ces informations soient transmises aux citoyens français à l'occasion d'une **émission télévisée qui pourrait être organisée une fois par quinquennat**. Cette émission prendrait la forme d'un **exposé pédagogique**, avec un support illustré et didactique présenté par exemple par le Ministre de l'économie. L'habitant insiste sur

la forme de la présentation, il s'agirait **d'éviter un duel politique entre deux personnalités opposées** pour privilégier l'information factuelle et objective.

Un habitant remarque que le document ne mentionne pas qu'il **manque aujourd'hui 103 milliards d'euros pour financer les dépenses en 2019** (loi de finances), ce qui est colossal. La France vit au-dessus de ses moyens alors même que le diagramme présenté dans le document laisse entendre que l'État dispose de ces 1000 euros quand il les dépense.

Une habitante demande où le document évoqué peut être consulté.

L'animateur précise qu'on peut le trouver en ligne, sur le site du Grand Débat National, dans l'onglet Fiscalité et Dépenses publiques.

Un habitant tient à ajouter les idées **d'instabilité et d'insécurité fiscale** dans la liste des constats. Il regrette l'absence de **la notion de sécurité légitime** dans la juridiction administrative française. Dans les autres pays européens, la **sécurité légitime** lie les redevables et la puissance qui prélève.

Un habitant regrette que la **simplification administrative** ne soit pas d'actualité. De même, la loi établissant **la présomption d'innocence du contribuable** n'est pas appliquée par l'administration.

Un habitant observe qu'il serait important d'expliquer à quoi se reporte le déficit annuel de 3% du PIB de la France. Le budget de l'État est de l'ordre de 300 milliards avec un déficit de 20% à 30%.

D'autre part, il note que **l'endettement** de la France est passé de 1000 milliards à 2000 milliards d'euros ces 15 dernières années. Comme les taux d'intérêt ont baissé, le coût de la dette est resté relativement stable et indolore. Cependant, il tient à alerter sur **le danger imminent si les taux venaient à remonter**.

Un habitant tient à faire remarquer que **l'État laisse les retraités de côté** ; ce sont eux les plus sollicités par les prélèvements fiscaux. À l'entrée à la retraite, les fonctionnaires perdent 25% de leur pouvoir d'achat, les cadres ou employés 40-45%. Il propose d'écrire une **charte** pour les prochaines élections présidentielles afin de dénoncer cette situation.

Un habitant remarque que **la genèse de la crise des gilets jaunes a été fiscale** (la taxation sur le gasoil). À cela s'est ajouté un déficit de communication et un manque de transparence sur l'origine de l'impôt et la redistribution. À ce titre, l'exemple de l'impôt de Solidarité sur la Fortune est intéressant selon cet habitant : la majorité des Français pensent que cet impôt n'existe plus alors même qu'il a été réformé. Le gouvernement aurait dû expliquer que l'ISF avait été remplacé par l'impôt sur la Fortune Immobilière.

Un habitant fait remarquer que la pierre peut constituer une véritable valeur refuge pour certains retraités et que les locations rapportent de l'argent à tous les corps de métiers rattachés à la gestion de ces biens locatifs.

Un habitant pense que le **système est à bout de souffle** et qu'il est urgent d'étudier les dépenses du gouvernement. Il s'attarde également sur **la réforme des valeurs locatives** qui n'a jamais été appliquée bien que les prélèvements aient été effectués. Il s'agirait donc de rembourser les contribuables.

Un habitant tient à apporter des précisions sur **l'insécurité juridique**. Celle-ci est manifeste car la fiscalité sur les entreprises ou les ménages est susceptible d'être modifiée à chaque Loi de Finances.

D'autre part, il pense qu'aucune discussion sur **l'impôt sur la fortune** n'est possible. Cet impôt-totem illustre une certaine vision de la richesse dans la société française qui y est favorable en grande majorité. Il craint une aggravation de la fiscalité à l'issue des débats alors même que la crise a été déclenchée par un rejet de la fiscalité. Selon lui, l'État devra réduire des dépenses programmées ou créer de nouveaux impôts.

Un habitant rappelle que l'État s'est engagé vis-à-vis de l'épargnant français à qui il a emprunté pour couvrir le déficit budgétaire. Il s'est par ailleurs engagé auprès de l'Union Européenne à ne pas dépasser un déficit de plus de 3% du PIB.

Un habitant remarque que la **fiscalité pose des questions techniques mais aussi idéologiques**. La fiscalité peut être punitive vis-à-vis de ceux qui gagnent de l'argent ou bien davantage pragmatique en postulant que chaque citoyen contribue au bien commun. Il remarque d'autre part que la particularité de la **dette française** est double : elle est très **importante et détenue par des étrangers**, à la différence des dettes américaines ou japonaises. Cela entraîne une **perte de liberté dommageable**.

Un habitant liste de nombreux **cadeaux fiscaux**. Les entreprises sont taxées à 25% de leurs bénéfices alors que les simples citoyens le sont à hauteur de 30% de leur salaire, les contribuables payent pour les banques, il n'existe aucune taxation sur les transactions financières, les expatriés payent les impôts ailleurs, les immigrés bénéficient de la CMU et de l'AME. Il constate un problème dans la répartition des dépenses alors même que les fonctions régaliennes ne sont pas assurées.

Une habitante s'étonne que les **recommandations de la Cour des Comptes** ne soient pas davantage suivies. Elle proteste également contre l'injustice de l'augmentation de la **CSG pour les retraités**.

Un habitant regrette que **les budgets soient construits à partir des dépenses plutôt que des recettes**. Il serait judicieux de construire **une maquette de budget en fonction de l'effort fiscal** auquel pourrait consentir les Français.

Un habitant pense que **les retraites ne sont pas assez bien revalorisées**. Depuis 40 ans, elles sont calculées sur la base d'une durée de vie identique alors que celle-ci s'est allongée. De plus, il remarque que certaines années, on a financé des classes creuses mais qu'aucune réserve n'a été faite. Il propose que les retraités payent un peu plus pour leurs retraites.

Un habitant attire l'attention sur le **taux de chômage de neuf points**, bien supérieur à celui des pays européens. Il illustre selon lui l'inefficacité des prélèvements fiscaux et sociaux, des dépenses, et plus globalement un système à bout de souffle.

Un habitant remarque que la **compétitivité** a été jusqu'à présent absente du débat alors qu'elle pourrait en être la solution. En 2001, la France et l'Allemagne avaient des PIB presque identiques. Depuis, la France a perdu 1% par an, soit 400 milliards d'euros. Le pays n'a pas donné la priorité à la croissance alors même qu'il en aurait été capable. Il est important d'expliquer pourquoi il est souhaitable d'avoir une économie compétitive. L'impôt sur les sociétés n'est pas le cœur du sujet, mais

plutôt **l'impôt sur la production**. Il existe un écart de recettes de 70 milliards d'euros entre la France et l'Allemagne sur ce sujet.

Une habitante tient à souligner les **vertus du système redistributif français** sans lequel de nombreuses personnes n'auraient pas accès aux soins médicaux. Elle remarque qu'en Allemagne la situation est plus difficile car le système de sécurité sociale et de retraites est moins généreux.

Un habitant regrette le **passage aux 35h** car **la compétitivité et la croissance dépendent du temps de travail**. Les français sont ceux qui travaillent le moins parmi les pays de l'OCDE, avec un écart de 12% de compétitivité en moins. Il dénonce également le **fléau de l'absentéisme**, notamment dans la fonction publique avec un taux de 9% et 22% dans la fonction publique hospitalière contre 4,8% dans le privé.

Un habitant présente quelques chiffres sur le thème des **retraites**. La durée de vie augmente d'un an tous les quatre ans. Le départ à la retraite a été fixé à 60 ans par Mitterrand en 1981. Depuis, l'espérance de vie a augmenté de 9,5 ans. Les retraites représentent aujourd'hui 13,5% du PIB, contre 10% en Allemagne car nous avons des retraites plus longues.

Il propose par ailleurs d'organiser une **réforme méthodique de l'État** en analysant méticuleusement la gestion des finances.

Remarque de l'animateur : il y aura un débat sur l'organisation de l'État et des services publics.

Un habitant souligne que les charges d'imposition des entreprises pèsent sur leurs revenus nets. Aujourd'hui des capitaux sont nécessaires pour créer et maintenir des emplois. Or, seuls les actionnaires étrangers, non imposés, peuvent accepter les revenus des entreprises françaises. Il est **regrettable de laisser passer tout un patrimoine vers l'international**. Il remarque par ailleurs des relocalisations récentes, nouvelle positive.

Un habitant dit qu'on pourrait réduire les dépenses publiques à 20% du PIB en **privatisant l'école et les services de santé**.

Un habitant pense qu'il faut **voir la France comme une entreprise et les Français comme ses actionnaires** voulant savoir comment est dépensé l'argent.

II- Propositions de réformes et d'améliorations des habitants

Un habitant propose d'établir un **plan national et un plan communal** pour les prélèvements fiscaux.

Un habitant souligne l'importance de **donner une éducation citoyenne aux jeunes** pour leur faire comprendre le fonctionnement du pays, notamment en leur enseignant des rudiments en **économie moderne**.

Une habitante évoque les **méthodes d'enseignement** suisses en soulignant leur **caractère pratique** qui contraste avec les méthodes françaises trop théoriques.

Une habitante souligne l'importance de donner **des informations exactes et correctes**, ce que ne font pas toujours les journalistes.

Un habitant propose la **taxation des hauts revenus**, la **suppression des niches fiscales**, de renforcer la **progression de l'impôt sur le revenu**, la **lutte contre la fraude fiscale**, le **contrôle sur les Airbnb**, l'instauration d'un **revenu universel de base**, le **plafonnement des hauts revenus**, que les **feuilles de paie de tous les citoyens soient disponibles sur internet** et une **réforme des droits de succession**.

Un habitant pense qu'il reviendrait à la **Cour des Comptes** plutôt qu'à un ministre (comme cela a été proposé) de présenter chaque année un **document explicatif sur l'état des finances de l'État**. La salle lui répond que cela existe déjà.

Un habitant propose de **supprimer les effets de seuil**. À partir de la valeur seuil, la prestation diminuerait progressivement. Il faudrait également **quantifier les aides pour les rendre beaucoup plus visibles**. Enfin, on devrait suivre les recommandations de la Cour des Comptes en ce qui concerne les processus, mais pas les décisions politiques.

Une habitante remarque qu'il est réducteur d'affirmer que les avis de la Cour des Comptes ne sont pas suivis et que **de nombreuses administrations font des efforts**.

Un habitant plaide pour un **pragmatisme de l'action** et propose d'organiser un **référendum** qui interdira d'augmenter les impôts et les charges sociales pendant 3 ans, l'État devra alors étudier les dépenses publiques, sociales et locales. Il propose la **diminution du nombre de députés et de sénateurs** et le **remplacement du Conseil Économique Social et Environnemental** par un conseil de transition numérique pour faire de la recherche et former sur le numérique.

Un habitant pense qu'il faut **réduire les dépenses de l'État** et que **les usagers payent le prix des services consommés**. Il cite l'exemple du métro : il ne paye aujourd'hui que 50% du prix, le reste étant fiscalisé au plan régional et national.

Un habitant propose **d'informer** les habitants sur la nature des dépenses publiques en intégrant des éléments de **comparaison** avec d'autres pays européens.

Un habitant propose de lutter contre les **fraudes fiscales et sociales**, de **taxer** les entreprises, les banques et les transactions financières, de **couper les aides aux immigrés**, de **simplifier le mille-feuille administratif**, de faire marcher la **planche à billets** et **alléger les charges des classes moyennes et populaires**.

Un habitant suggère de **s'inspirer des pays scandinaves** où les citoyens ont accès en ligne à toutes les notes de frais des ministres. Cela permettrait d'améliorer la **transparence** de l'information.

Un habitant pense que le **système de santé devrait être réformé** afin que chaque Français ait conscience du prix d'une action médicale. Pour les remboursements, il propose que les patients payent davantage pour les traitements de maladies courantes comme la grippe afin de mieux prendre en charge les maladies graves.

Une habitante remarque que les soins médicaux ainsi que les séjours à l'hôpital ne sont pas remboursés à 100%.

Un habitant dénonce la **politique fiscale de l'Irlande et du Luxembourg** qui ne taxent quasiment pas les sociétés. L'UE devrait faire pression pour qu'ils s'alignent sur les taux des autres États membres.

Un habitant répond que cela est **impossible** car l'Irlande a mis en place cette législation pour attirer les entreprises afin de freiner la crise économique. Aujourd'hui, nos États appartiennent à l'Union économique et monétaire et nous devons nous adapter.

Une habitante souligne à nouveau l'importance de **supprimer les effets de seuils** qui créent aujourd'hui un fort sentiment d'injustice.

Un habitant pense qu'il est nécessaire de poursuivre le travail réalisé au plan européen sur la **fiscalité des entreprises et des paradis fiscaux** et d'encourager les travaux de l'OCDE sur l'harmonisation fiscale des assiettes de taxations des entreprises.

Un habitant propose de créer un **indicateur mesurant le consentement à l'impôt**. Il permettrait de comprendre pourquoi les Français tolèrent mieux certains impôts que d'autres.

Un habitant remarque que **l'impôt sur les droits de succession est le plus impopulaire en France**, quelle que soit la classe sociale. Il demande une réflexion sur le sujet.

Un habitant propose de **procéder méthodiquement pour diagnostiquer** les problèmes et d'établir un programme sur cinq ans.

Une habitante voudrait **revaloriser la filière technique**, considérée comme moins prestigieuse que la filière générale en France. Elle déplore les taux de chômage élevés chez les jeunes alors que l'on manque de plombiers et d'électriciens par exemple.

Un habitant rappelle que certaines **niches fiscales peuvent avoir des conséquences positives**. Il faut donc identifier à quoi chacune correspond. A propos de la gestion des établissements, il voudrait plus **d'autonomie et davantage de maîtrise**, notamment pour les directeurs d'établissements scolaires. Enfin, pour mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle, il faut initier une **réflexion en ayant comme perspective de créer des gains pour les familles et l'économie**. Il cite le congé parental et voudrait permettre aux familles d'en choisir les modalités en concertation avec les entreprises.

Une habitante pense que la suppression des effets de seuil permettrait de faciliter le consentement à l'impôt.

Un habitant souligne l'importance du **taux marginal d'imposition** et propose d'imposer une règle d'or pour limiter les recettes. Il cite l'exemple de la règle d'or de Jacques Rueff en 1958.

Un habitant salue le passage au prélèvement à la source et tient à faire remarquer que l'administration fiscale française peut se targuer d'un taux de recouvrement de l'impôt parmi les plus élevés au monde, ce qui constitue un élément de confiance.

L'animateur relance le débat sur les retraites et l'allongement de la durée de vie, évoquées en première partie.

Un habitant déplore les modalités du calcul des retraites. Il ne comprend pas par ailleurs pourquoi le gouvernement veut s'approprier les excédents de l'Agirc et de l'Arrco.

Un habitant s'interroge sur **l'avenir du système de retraites** alors que la natalité baisse. Il propose des aides ou des facilitations fiscales pour encourager les familles.

Une habitante se dit perplexe, elle pensait entendre des idées nouvelles et dynamiques au cours de ce débat. Elle voudrait essayer d'imaginer un autre système.

Une habitante dit qu'il faut s'inspirer des autres pays européens et **accepter le changement** si l'on veut trouver des solutions.

Une habitante explique le calcul des retraites et remarque qu'il est possible, pour les anciens salariés du privé, de demander une retraite complémentaire de solidarité. Cela n'est pas possible si l'on a travaillé dans le public.

Un habitant travaillant dans la fonction publique pense qu'il faut **analyser le problème de l'absentéisme pour mieux le combattre**. Il demande également que la **question des migrants** ne soit pas caricaturée.

Un habitant complète sa proposition d'un **référendum** : il propose de **fusionner les postes de conseillers départementaux et régionaux** afin de supprimer progressivement des échelons du mille-feuille administratif et de se concentrer sur la maîtrise des dépenses locales.

L'animateur clôt la séance à 21h en remerciant les participants pour la qualité des interventions.